



CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du
16 juin 2017 à 20h30**

MAIRIE 2 Place du Bourg 22200 TREGONNEAU

Tel/Fax : 0296432518

Courriel : mairie.tregonneau@wanadoo.fr

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Subvention exceptionnelle Comité des Fêtes
- RIFSEEP : modification de la délibération
- Contrat de travail Gaydu Yvette
- Délibération subvention Fonds Régionaux
- Congés d'été
- Rythmes scolaires et TAP
- Avancement travaux du bourg
- Frelon asiatique et plantes invasives
- Questions diverses

Séance du vendredi 16 juin 2017
Salle de la Mairie

Date de la convocation : 10 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 15

Etaient présents : M Jean-Luc **PICAUD**, M Denis **CARADEC**, M Didier **GUILLOU**,
Mme Françoise **POUPON**, Mme Véronique **CALLAC**, Mme Stéphanie **CARADEC-**
BOCHER, Mme Aurore **GUEZENEC**, Mme Aurélie **GUILLOU**, M Alain **HUET**,
M Serge **LE PENNEC**, M Ludovic **JOURDEN**, M Gildas **LABAT**, M Christophe
ROLLAND, Mme Gaëlle **SAVEAN**

Procurations :

Absents : M Yann **ALLAIN**

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Françoise **POUPON**

Assistaient également à la séance :

Mme Melinda **NICOL TOULLELAN** secrétaire de Mairie

Traitement de l'ordre du jour

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Il peut être mis en diffusion.

Subvention exceptionnelle Comité des Fêtes

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les travaux réalisés au local crêpes du terrain des sports ont été pris en charge :

1. Par le comité des fêtes pour la partie main d'œuvre
2. Par la commune pour la fourniture des matériaux

Pour des raisons pratiques, la partie « enduits » a été payée intégralement (main d'œuvre et fournitures par le comité, pour un total de 960€.

Nous proposons donc de compenser la partie achat des matériaux par une subvention supplémentaire de 480€.

Cette subvention revêt donc bien un caractère exceptionnel pour 2017. Elle s'ajoute à la subvention habituelle de 401€ votée lors de la séance du 10 février dernier.

Le conseil approuve à l'unanimité la subvention exceptionnelle de 480€ pour le comité des fêtes.

RIFSEEP : modification de la délibération

Monsieur le Maire indique au conseil que la délibération prise lors du conseil du 31 mars, suite à la validation par le Comité Technique Départemental de notre proposition de mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), nécessite quelques modifications de forme :

1. suppression des hypothèses inscrites dans la délibération initiale et inscription des options réellement choisies par la commune
2. CIA versé semestriellement (au lieu d'annuellement).

Ces modifications sont nécessaires pour la mise en œuvre du RIFSEEP à partir du 1^o mai et validation des paiements par la trésorerie.

Le conseil valide à l'unanimité la délibération modifiée pour la mise en place du RIFSEEP.

Contrat de travail Gaydu Yvette

Le CDD actuel d'Yvette se termine le 31 août prochain.

Nous souhaitons lui proposer un nouveau CDD :

- Durée du nouveau contrat: 1 an (jusqu'au 31 août 2018)
- Objet: Entretien des bâtiments, espaces verts et renfort cantine, transports scolaires et garderie

Une publication de poste sera nécessaire. En réponse à une question de Mme Steunou, Monsieur le Maire indique qu'en tout état de cause, ce nouveau contrat CDD sera également le dernier. L'insécurité sur les postes nécessaires à l'école, selon les classes affectées chez nous par l'Education Nationale (besoin d'ATSEM ou pas, selon la présence ou non d'enfants en maternelle), ne nous permet pas d'embaucher en CDI. A partir de la rentrée 2018, il nous faudra donc rechercher une autre solution (type contrat aidé) si le besoin existe toujours.

Le conseil approuve à l'unanimité la proposition d'un nouveau CDD pour l'année scolaire 2017-2018.

Délibération subvention Fonds Régionaux

Le dossier de demande de subvention « fonds régionaux » pour l'aménagement du bourg est en cours de constitution (dernière rencontre avec le pays de Guingamp ce matin). Il doit comporter une délibération du conseil municipal autorisant le projet et sollicitant explicitement la région.

Rappel du processus « fonds régionaux »:

1. Constitution du dossier (en cours)
2. Passage en CUP (comité unique de programmation), composée d'élus du pays et d'élus régionaux.
3. Validation par la région

*Le conseil approuve à l'unanimité la délibération
permettant de solliciter les fonds régionaux*

Congés d'été

Nous allons réaliser un planning des présences et absences des élus et du personnel pour la période des vacances (juillet-août).

Ce planning concerne pour les élus le Maire, les adjoints et le conseiller délégué, et pour le personnel la secrétaire, Ludovic et Maryvonne (Edwina et Yvette ne sont pas concernées car elles ne travaillent pas pendant cette période).

Cas particulier Mélinda : nous avons convenu avec elle qu'elle travaillerait quatre matinées par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi matins) les trois premières semaines d'août. Ainsi, nous n'aurons que fermeture d'une semaine de la mairie cet été (du 24 au 30 juillet), et nous pourrons traiter les affaires courantes sans interruption.

Ce planning permettra notamment à Melinda de savoir quels élus sont présents chaque semaine.

Rythmes scolaires et TAP

Suite à la dernière élection présidentielle, il est annoncé une possibilité de retour à la semaine de 4 jours:

- Pas de texte officiel pour le moment (*info après conseil : le décret officiel va sortir le 22 juin*)
- Les enseignants se sont exprimés pour la semaine de 4 jours (mail du directeur par intérim du RPI)

Les deux hypothèses possibles sont:

- Maintien de la semaine en 4,5 jours (avec école le mercredi matin) et maintien des TAP
- Retour à la semaine de 4 jours et suppression des TAP

Une enquête a été menée auprès des parents d'élèves:

- Pour le maintien des 4,5 jours et des TAP: 6
- Pour le retour à 4 jours et suppression des TAP: 23

Le conseil d'école aura lieu lundi 19 (*info après conseil : le conseil d'école a voté une délibération à transmettre à Madame la Directrice Académique, validant la position favorable à la semaine de quatre jours*).

Vus les éléments ci-dessus, le conseil se prononce en faveur du retour à la semaine de quatre jours.

Les différents partenaires de la commune seront informés par courrier de ce souhait:

- Académie (pour décision)
- Communes voisines, agglo, MJC, associations prévues pour les TAP, transporteur.

Par ailleurs, en prévision du conseil d'école prévu le 19 juin, Monsieur le Maire a rencontré les professeurs affectés à Trégonneau pour la prochaine année scolaire. Quelques travaux demandés pour la rentrée (déplacements de tableaux, installation de réglottes bois pour affichage et punaisage, installation d'un bac à sable, relise en service du carré « potager »).

D'autre part, un devis est demandé à BIOS pour l'installation d'un vidéoprojecteur interactif et du tableau adéquat dans la classe CE1-CE2.

Nous avons pris rendez-vous le 29 juin avec Mme Conseil (en charge de ces sujets à l'Education Nationale) étudier avec elle le bien-fondé de ces propositions et les possibilités d'équipement « école numérique » (tablettes...).

Avancement travaux du bourg

Une réunion avec le SDE programmée le 20 juin pour le démarrage des travaux d'effacement des réseaux.

Le bureau d'études en charge du projet (AGPU et ING Concept) sera également présent. Ce sera l'occasion de refaire un planning plus définitif et de voir quelques derniers points restant en suspens.

Monsieur le Maire indique avoir eu une seule réaction (une suggestion) suite à la publication du « Petit Trégonnois » spécial, et à l'affichage du plan général en mairie. Un cahier de remarques est ouvert à la mairie (salle du conseil)..

Une nouvelle information publique sera réalisée (bulletin, site internet...) dès que possible, en particulier pour indiquer à tous les restrictions de circulation.

Monsieur le Maire fait également le point sur le financement du projet et les subventions :

- Demandées et accord obtenu :
 - DETR (état): 85050€
 - Réserve parlementaire: 7000€ (mais devrait hélas disparaître)
 - Département (amendes de police): 22273€
- Dossiers en cours
 - Département (prise en charge de la couche de roulement de la départementale): estimé par BE à 17000€
 - Région (dossier en cours de constitution, pré-dossier déposé depuis 1 an): demandé 35080€
 - Département (contrat de territoire) à demander plus tard en fonction du montant total des autres subventions obtenues (montant total maximum de subvention: 70%)

Emprunts: date de lancement des emprunts sera à officialiser après la réunion du 20 juin en fonction du planning retenu.

Frelon asiatique et plantes invasives

Nous sommes en pleine époque de réapparition des nids de frelons asiatiques et des plantes invasives (en particulier des renouées du Japon).

Ce sont deux calamités dangereuses pour les espèces locales (abeilles et toutes plantes).

Le but est donc de les repérer et de les éliminer. Par exemple, un nid de frelons asiatiques non-détruit cette année, peut être à l'origine de 20 nouveaux nids l'année prochaine.

Monsieur le Maire indique également que le principe d'un financement de la destruction des nids par GP3A, et pour les particuliers a été proposé lors du dernier conseil d'agglomération, mais seulement sur les territoires des anciennes communautés de communes de Guingamp et Paimpol. Il a été rejeté, et devrait être reproposé lors de la séance du 4 juillet prochain, mais pour l'ensemble du territoire (et donc les habitants de Trégonneau).

- Toutes les infos sur ces deux sujets (consignes, photos...) sont disponibles sur le site de la mairie.
- Il faut donner à tout le monde la consigne de signaler en mairie les nids de frelons et les plantes invasives (affiche sur la porte de la mairie)

- **Questions diverses**

Prochain conseil: 15 septembre, à confirmer

L'ordre du jour ayant été entièrement traité, Monsieur le Maire remercie tous les conseillers et lève la séance à 21h30.